



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} juin 2021, à 19h30 à huis-clos, par vidéoconférence, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

**655, rue Principale
Lot 1 956 730**

Nature et effets: Les demandeurs désirent obtenir une dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment accessoire à un commerce portant le pourcentage bâti/terrain à 11,2% d'occupation du terrain pour les bâtiments accessoires.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la municipalité de Saint-Hélène-de-Bagot invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'informations ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le service d'urbanisme d'ici le 1^{er} juin 2021 à 16h30.

Téléphone : 450 791-2455 poste 2230
Courriel : inspecteur@sainte-helenedebagot.com

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 12 mai 2021.

Sylvie Viens
Directrice générale et secrétaire-trésorière